

Côte d'Ivoire: La Situation en Matière Des Droits Humains demeure fragile

- ▶ Présenté par Kokou Hervé Delmas, Directeur Exécutif d'Amnesty International Côte D'Ivoire

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Plan de la Présentation

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty Côte d'Ivoire est créée le 30 Avril 1980, elle est la représentation locale du Secrétariat International en Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest.

1. Impunité

2. Torture

3. Lgbti

4. Expulsions Forcées

Impunité



Défis

La Côte d'Ivoire n'a pas traduit en justice plusieurs des responsables présumés de violations des droits humains et d'atteintes aux droits humains liées à la crise post électorale 2010-2011, en particuliers les sympathisants pro-Ouattara

Recommandation

AMNESTY
INTERNATIONAL



Traduire d'ici fin septembre 2020, tout responsable présumé de violations de droits humains et atteintes aux droits humains liés à la crise post-électorale 2010-2011 en justice dans le cadre d'un procès équitable, quelle que soit son affiliation politique.

2.Torture

Défis

Le cadre légal en Côte d'Ivoire n'est toujours pas conforme à la convention contre la torture et les cas de tortures;

-La Côte d'Ivoire n'a pas ratifié le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture.

AMNESTY
INTERNATIONAL



Recommandation



Veillez à ce que tous les lieux de détention, y compris la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), soient accessibles aux observateurs nationaux et étrangers.

3-LGBTI.



Bien que la Côte d'Ivoire n'erige pas en infraction les relations sexuelles consenties entre des personnes du même sexe, l'article 360 du Code pénal prévoit une aggravation de la peine minimale infligée pour « outrage à la pudeur » quand l'acte consiste en un acte impudique ou contre nature avec un individu du même sexe.

Recommandation



Modifier les dispositions de article 360 du code pénale et de toutes les dispositions légales qui ont un caractere discriminatoire envers des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

4. Explusions Forcées



La Côte d'Ivoire à décider de doter ses grandes villes, en occurrence Abidjan d'infrastructures modernes, adéquates comme les grandes capitales mondiales, ce qui entraine le déguerpissement des quartiers et autres lieux d'habitations. Nous estimons à plus de 100 000 personnes qui seront déguerpies d'ici 2020.

Recommandation



Elaborer des lignes directrices complètes sur les expulsions, à l'usage des agents de l'Etat chargés de procéder à celle-ci ; ces lignes directrices devront être fondées sur les principes et directives des Nations-Unies concernant les expulsions et les déplacements liés au développement et être conformes aux autres normes internationales relatives aux droits humains.

Merci pour votre aimable attention

AMNESTY
INTERNATIONAL

